

Exercice 2017

Malgré un recul des nouveaux engagements, la SERV a enregistré en 2017 des recettes de primes bien plus élevées que l'année précédente. La charge des sinistres, mais également les produits issus des rééchelonnements de dettes, ont nettement reculé par rapport à 2016, alors que le résultat de l'activité d'assurance et le résultat d'entreprise (RE) sont restés stables. En 2017, les nouveaux engagements ont chuté de 14 pour cent par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre CHF 2,693 mia. Le nombre de nouvelles polices d'assurance (PA) conclues a légèrement baissé de 780 à 774 tout en conservant un niveau comparativement élevé. Les recettes des primes encaissées ont augmenté de CHF 48,1 mio. l'année précédente à CHF 64,1 mio., notamment grâce à la conclusion d'opérations volumineuses.

La charge des sinistres est passée de CHF 74,8 mio. en 2016 à seulement CHF 10,0 mio. Un recul encore plus net a été enregistré par les produits issus des rééchelonnements de dettes (de CHF 110,2 mio. à CHF 31,5 mio.), ce qui permet à la SERV de connaître en 2017 un résultat de l'activité d'assurance légèrement supérieur de CHF 85,6 mio. par rapport à l'année précédente. Par rapport à 2016, les autres charges d'exploitation, charges de personnel et charges financières ont un peu augmenté et entraînent un résultat d'exploitation de CHF 69,8 mio. Etant donné que la SERV n'a comptabilisé aucun intérêt créditeur sur placements pour la première fois en 2017, le RE est aussi important que le résultat d'exploitation avec CHF 69,8 mio.

Evolution du contexte commercial

En comparaison annuelle, les chiffres commerciaux de la SERV connaissent certes d'importantes fluctuations générales en raison de quelques opérations volumineuses. Toutefois, il faut également tenir compte des évolutions de la politique commerciale internationale, de l'économie mondiale et des exportations suisses, lorsqu'il s'agit d'appréhender la marche des affaires de la SERV à long terme.

Bien que des incertitudes géopolitiques persistent suite à la sortie de la Grande-Bretagne de l'UE, à la politique commerciale extérieure incertaine des Etats-Unis et aux conflits qui secouent le Moyen-Orient et la Corée du Nord, l'économie mondiale a retrouvé une croissance solide en 2017. Des pays émergents comme le Brésil et la Russie ont notamment connu une nou-

velle évolution positive de leur croissance après une longue récession. Les Etats-Unis et la zone euro ont aussi contribué à une forte croissance générale de l'économie internationale. Les exportations suisses ont pu profiter de la conjoncture favorable sur les marchés des acheteurs. En outre, ce secteur a amélioré sa compétitivité grâce au fléchissement du franc suisse par rapport à l'euro depuis l'été 2017, une situation qui a notamment permis à l'industrie MEM de bien remplir ses carnets de commande.

Les prix des matières premières pour le pétrole et les produits agricoles sont restés stables en 2017 ou ont parfois connu un léger rebond par rapport à 2016. Mais en comparaison avec leurs valeurs maximales atteintes en 2012/13, leur niveau reste relativement faible. La reprise des cours des matières premières a évidemment contribué à l'amélioration du climat d'investissement dans les pays émergents, mais aussi dans certaines régions d'Afrique et d'Asie centrale, et par extension à l'augmentation des demandes de prestations de construction d'équipements avec couvertures de la SERV émises par ces régions. Au cours des années précédentes, les faibles cours des matières premières avaient tellement miné la conjoncture et les réserves de devises étrangères de certaines économies nationales que cela avait donné lieu à des défauts de paiement et à des interruptions d'activité contraires au contrat. Par conséquent, la SERV a dû verser CHF 48,3 mio. au titre des sinistres en 2017.

Evolution de la nouvelle exposition et du nouvel engagement

La nouvelle exposition a connu un net recul de 25 pour cent en passant de CHF 6,644 mia. en 2016 à CHF 4,956 mia. en 2017. Cette chute est principalement due à la forte baisse des accords de principe (AP) de 36 pour cent pour atteindre CHF 2,264 mia. (2016: CHF 3,527 mia.) Avec 159 AP, les accords émis ont aussi été moins nombreux en 2017 qu'en 2016 (176). Toutefois, le nombre et le volume d'AP conclus au cours d'un exercice constituent seulement des indicateurs approximatifs de l'engagement futur de la SERV. En effet, les conclusions d'opérations volumineuses sont soumises à d'importantes fluctuations, mais une demande d'assurance peut aussi évoluer sur plusieurs mois, voire même des années, avant d'avoir des répercussions dans les statistiques de la SERV. Il est important de noter qu'en 2017, les AP ont de nouveau représenté moins de la

Nouvelle exposition

en CHF mio.

	Polices d'assurance (PA) (nouvel engagement)				Total		Accords de principe (AP)		Total nouvelle exposition	
	Court terme		Moyen/long terme		2017	2016	2017	2016	2017	2016
	2017	2016	2017	2016						
Pays										
Bahreïn	3,6	0,5	807,1	–	810,7	0,5	–	920,7	810,7	921,2
Russie	11,6	7,7	16,6	2,1	28,2	9,8	731,2	444,4	759,4	454,2
Indonésie	–	14,0	1,1	12,5	1,1	26,5	583,0	–	584,1	26,5
Turquie	103,9	7,1	114,4	64,0	218,3	71,1	86,8	356,6	305,1	427,7
Irak	102,1	113,0	32,0	–	134,1	113,0	110,4	89,1	244,5	202,1
Etats-Unis	8,9	42,5	188,0	5,3	196,9	47,8	–	2,1	196,9	49,9
Emirats arabes unis	125,0	18,7	29,1	38,9	154,1	57,6	7,7	38,2	161,8	95,8
Suisse	48,8	154,3	46,3	24,1	95,1	178,4	21,9	4,0	117,0	182,4
Autres pays	723,8	1 686,4	330,4	925,0	1 054,2	2 611,4	722,5	1 672,3	1 776,7	4 283,7
Total	1 127,7	2 044,2	1 565,0	1 071,9	2 692,7	3 116,1	2 263,5	3 527,4	4 956,2	6 643,5
Branches										
Construction de machines	280,0	146,9	180,6	253,2	460,6	400,1	1 450,3	890,5	1 910,9	1 290,6
Production & distribution d'électricité	64,6	47,1	812,0	258,2	876,6	305,3	420,6	851,6	1 297,2	1 156,9
Chimie & produits pharmaceutiques	525,2	1 258,8	–	4,1	525,2	1 262,9	118,3	11,4	643,5	1 274,3
Matériel & technologie ferroviaires	35,6	331,4	250,5	322,6	286,1	654,0	151,4	964,3	437,5	1 618,3
Electronique	56,4	114,0	44,7	39,8	101,1	153,8	42,9	216,4	144,0	370,2
Services d'ingénieurs	10,8	14,5	92,0	138,3	102,8	152,8	10,7	149,1	113,5	301,9
Transformation des métaux	10,2	17,2	52,6	6,7	62,8	23,9	13,0	29,2	75,8	53,1
Autres branches	144,9	114,3	132,6	49,0	277,5	163,3	56,3	414,9	333,8	578,2
Total	1 127,7	2 044,2	1 565,0	1 071,9	2 692,7	3 116,1	2 263,5	3 527,4	4 956,2	6 643,5

moitié de la nouvelle exposition, alors que leur part s'était élevée à 53 pour cent l'année précédente.

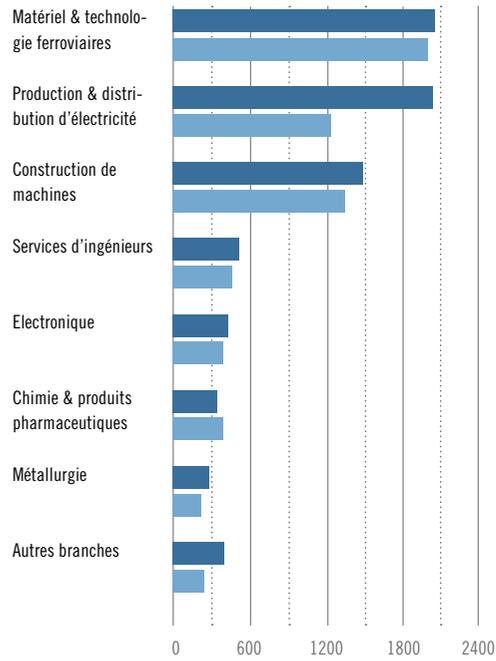
En 2017, les nouveaux engagements ont enregistré un résultat encore moindre avec CHF 2,693 mia. par rapport à 2016 (CHF 3,116 mia.) et 2015 (CHF 3,197 mia.). Cette chute est due à la demande d'assurances globales toujours plus faible dans l'industrie chimique et pharmaceutique qui assume davantage elle-même les risques de non-paiement, ou à d'autres instruments comme par exemple le factoring ou les couvertures proposées par des assurances privées. D'autre part, la demande d'assurances a baissé en 2017 dans le domaine des véhicules et technologies ferroviaires par rapport aux années précédentes. L'accroissement du nouvel engagement dans les secteurs de la production et distribution d'électricité, et dans la construction de machines (machines textiles,

agroalimentaires et machines-outils) n'a pas réussi à compenser cette baisse. Cependant, il a permis aux opérations à durées de risque moyennes et longues de conserver l'avantage par rapport aux opérations à courtes durées de risque.

Le nombre d'AP et de PA souscrits en 2017 n'a pas tout à fait atteint le record de 956 enregistré l'année précédente, mais il reste élevé avec 933 (774 PA et 159 AP). La conclusion d'assurances de crédit de fabrication (2017: 120, 2016: 105) et de garanties de « Bonds » (2017: 175, 2016: 213) reste élevée. Ces produits représentent 34 pour cent des nouvelles PA et sont toujours fortement sollicités par les PME suisses. Ces dernières peuvent certes profiter de la conjoncture des exportations devenue favorable, mais, en raison des difficultés liées au franc suisse et rencontrées au cours des dernières années, leurs bilans

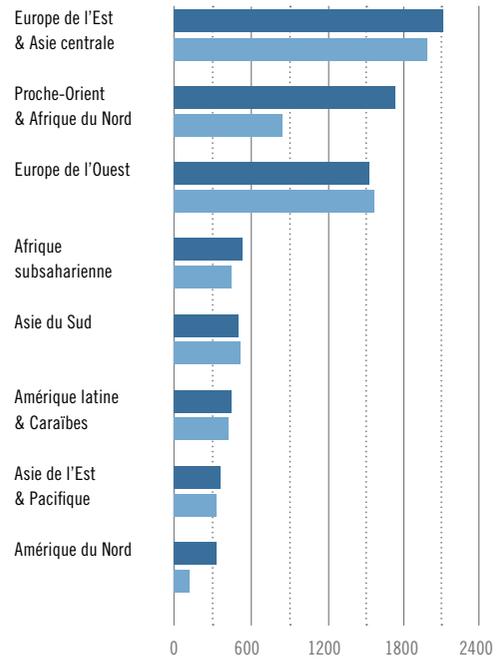
Engagement par branches des exportateurs

en CHF mio.



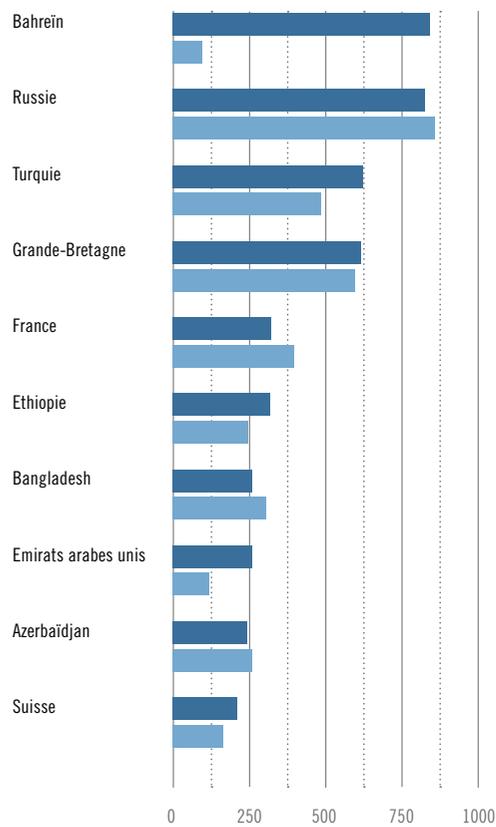
Engagement par régions

en CHF mio.



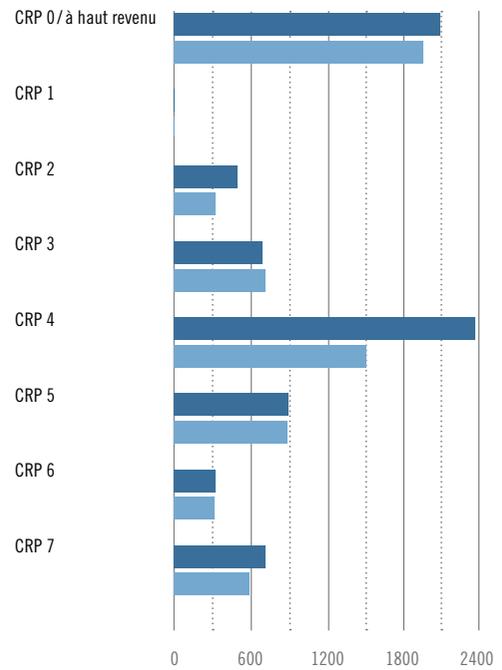
Engagement par pays

Les dix principaux pays de la SERV, en CHF mio.



Engagement par catégories de risque pays

en CHF mio.



■ 2017
■ 2016

sont souvent si faibles qu'elles ont toujours recours aux couvertures de la SERV pour s'approvisionner en liquidités. Dans ce contexte, la SERV renoncera dans un premier temps jusqu'à fin 2019 aux majorations de prime pour l'achat supplémentaire de couverture dans le cas d'assurances de crédit de fabrication (de 80 à 95 pour cent) et de garanties de « Bonds » (de 90 à 100 pour cent).

Exposition et engagement de la SERV

Au 31 décembre 2017, l'exposition brute de la SERV s'élève à CHF 10,217 mia. et s'avère ainsi légèrement supérieure à celle de fin 2016 (CHF 10,197 mia.). Mais par rapport à l'exercice précédent, l'engagement est passé de CHF 6,276 mia. à CHF 7,525 mia. au 31 décembre 2017, soit une nette hausse de 20 pour cent. Cela est dû au nombre légèrement supérieur de PA en cours (1311 au lieu de 1247 fin 2016), mais aussi au fait que la SERV a de nouveau été en mesure d'assurer des opérations d'exportation aux volumes de commande plus importants en 2017. Les AP en cours ont chuté de CHF 3,921 mia. à CHF 2,692 mia. fin 2017. Il est toutefois important de

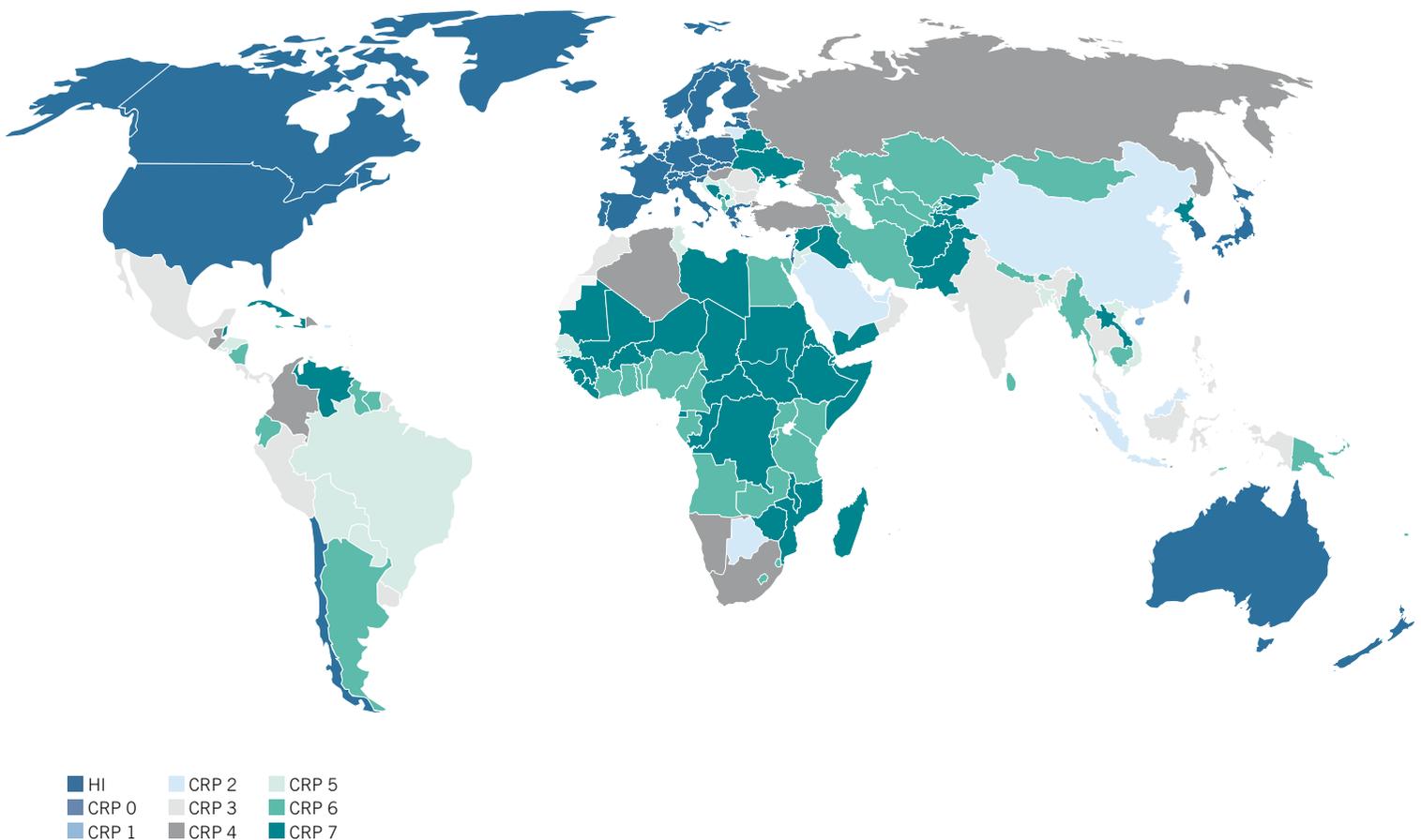
noter que le nombre et le volume d'AP sont soumis à de fortes fluctuations et qu'il ne faut en aucun cas déduire une tendance générale de ce recul en 2017.

Le plus fort engagement par pays de la SERV au 31 décembre 2017 revient au Bahreïn avec CHF 852,2 mio., un volume qui représente près de 11 pour cent du total des engagements. La forte progression de l'engagement qui n'était encore que de CHF 96,6 mio. en 2016 est due à une opération volumineuse dans le secteur de la production et de la distribution d'électricité qui a été conclue en 2017. Pour la première fois, les Emirats arabes unis intègrent le Top Ten avec un engagement qui est passé de CHF 120,1 mio. à CHF 264,3 mio. grâce à deux opérations de taille moyenne réalisées par la SERV dans les secteurs de l'automobile et du recyclage. L'engagement avec l'Éthiopie a encore progressé, puisqu'il a augmenté de CHF 250,6 mio. à CHF 322,4 mio. Dans le cadre d'un projet de voies ferrées, la SERV a établi une assurance de crédit acheteur, qui permet à plusieurs exportateurs suisses de participer encore à la deuxième phase de ce projet d'envergure.

Par la catégorisation par risque pays de l'OCDE, la SERV entend le classement des pays par l'OCDE dans les catégories de risque pays CRP 0 à CRP 7 et « à haut revenu » (HI). La CRP 0 correspond au risque le plus faible, et la CRP 7 au risque pays le plus élevé. La catégorie « haut revenu » comprend les pays de l'OCDE et de la zone euro à haut revenu qui ne sont pas classés en fonction de leur risque pays. La CRP influe sur le montant de la prime d'assurance. Les primes pour les pays à haut revenu et les pays de la CRP 0 dépendent des prix du marché.

Une carte interactive du monde avec des indications complémentaires est disponible sur www.report.serv-ch.com.

Catégories de risque pays de l'OCDE, situation au 31.12.2017





« La perspective la plus exaltante offerte par la SERV est de travailler à la croisée des chemins entre l'industrie, la finance et la politique. »

Heribert Knittlmayer
Responsable Opérations
d'assurance

Organisation, personnel et informatique

Aucun changement n'a eu lieu au sein du conseil d'administration (CA) pendant l'exercice 2017. La période de mandat du CA se poursuivra jusqu'en 2019. Au cours du premier semestre, le CA a révisé le règlement interne de la SERV, ainsi que tous les règlements relevant de sa compétence. Dans ce contexte, le CA a dissous son comité du personnel, et a confié les responsabilités et missions de ce dernier au comité des finances et d'organisation (CFinO) déjà existant. En outre, aucune modification structurelle n'a été réalisée, et le CA s'est contenté de faire quelques ajustements mineurs au niveau du contenu, tout en assurant une révision formelle des règlements.

Le 1^{er} janvier 2017, Peter Gisler a repris les fonctions de directeur de la SERV. Il succède ainsi à Herbert Wight, qui a quitté le poste de directeur fin 2016 après avoir atteint l'âge de la retraite. Dans le sillage du changement de directeur, la direction de la SERV est passée de cinq à trois membres, et chacun de ces trois membres dirige l'un des trois domaines de l'organisation.

En raison du nombre toujours élevé des demandes et de leur complexité accrue, la CA a accepté une augmentation du plafonnement. Ainsi, le nombre de collaborateurs est passé de 47 à 51 (47,8 équivalents temps plein), dont 43,1 pour cent de femmes. Le personnel a principalement été renforcé dans les départements Conseil à la clientèle, Droit & Compliance et Relations internationales & Développement durable. Suite à cette augmentation des emplois, le CA a décidé de diviser en plusieurs parties la structure organisationnelle de la SERV. La division du département Conseil à la clientèle en trois nouveaux services doit notamment renforcer la spécialisation des collaborateurs. En 2017, la SERV a également accueilli trois apprentis dans le cadre de leur formation professionnelle.

La structure informatique de la SERV connaît actuellement une transformation profonde, qui consiste à basculer les systèmes vers une architecture informatique durable, qui prendra en charge la totalité des processus commerciaux de la SERV. Ainsi, des processus standardisés doivent être automatisés et la SERV doit être reliée à d'autres intervenants par le biais d'interfaces ouvertes au sein d'un réseau numérique s'étendant au-delà de l'entreprise.

Avec ces ambitions, la SERV a développé une stratégie 2017, qui définit clairement ses objectifs et principes informatiques. Des solutions informatiques seront développées à partir d'une architecture orientée services (AOS) et les systèmes seront développés avec le soutien de prestataires externes spécialisés.

Une gestion de projet fiable et professionnelle garantira la continuité de ce renouvellement et permettra de s'assurer que les divers projets définis en amont seront lancés et réalisés dans les délais impartis. Ainsi, cela permettra de s'assurer également à l'avenir que l'évolution informatique respecte les exigences des marchés publics.

Politique de risque, gestion du risque et pratique de couverture

Le CA assume la responsabilité générale et la surveillance de la gestion du risque de la SERV. Il définit la politique de risque et évalue périodiquement le profil de risque.

La politique de risque de la SERV poursuit les objectifs suivants :

- exécution du mandat légal en respectant
- les différentes exigences, en particulier l'auto-financement;
- préservation de la fortune et de la réputation;
- détermination des principes et des directives concernant la pratique de couverture.

Le CA a examiné en 2017, à l'aide d'un rapport régulier, les risques auxquels la SERV est exposée. Il a constaté une gestion appropriée des risques financiers, opérationnels et stratégiques ainsi que des risques de réputation.

La SERV procède chaque année à une évaluation interne des risques traités par le système de contrôle interne (SCI). Les objectifs du SCI sont de préserver les valeurs patrimoniales, de garantir une comptabilité et un rapport financier corrects ainsi que d'empêcher ou au moins d'identifier les agissements non autorisés et les erreurs du point de vue du rapport financier. Depuis 2016, l'efficacité et l'efficacités des activités de contrôle liées aux risques clés identifiés sont évaluées sur une échelle de 1 à 5. De manière générale, l'évaluation 2017 a permis de déterminer que le niveau des activités de contrôle de tous les risques clés est bon en matière d'efficacité et d'efficacités. Un seul cas d'efficacité et d'efficacités réduites a été détecté, et ce dernier nécessite l'exécution de processus manuels en raison d'une assistance système insuffisante. Ceci étant, aucune défaillance substantielle n'a été détectée au niveau des activités de contrôle.

L'évaluation du risque des différents pays, banques et acheteurs privés est définie dans la pratique de couverture. L'évaluation du risque sert de valeur indicative pour l'évaluation des demandes d'assurance. Dans le cadre de l'Arrangement sur les crédits à l'exportation de l'OCDE, qui a valeur contraignante pour la SERV, les analystes pays des agences de crédit à

Dans un esprit de transparence, la SERV publie sur son site web, avec l'accord des preneurs d'assurance, tous les projets d'une valeur de livraison d'au moins CHF 10,0 mio. qui relèvent selon les directives sociales et environnementales de l'OCDE de la catégorie A; la publication a lieu au plus tard 30 jours avant l'établissement des PA correspondantes.

l'exportation (ACE), également ceux de la SERV, se sont rencontrés pour décider de la répartition des pays dans les catégories de risque pays (CRP) de l'OCDE. Les analystes crédit et pays de la SERV ont en outre contrôlé certains pays quand des améliorations ou des dégradations importantes s'annonçaient par rapport à la classification existante ou quand de nouvelles assurances étaient demandées pour ces pays. La pratique de couverture est le principal instrument flexible de pilotage du risque de l'activité d'assurance. Le respect des différentes limites selon la politique de risque et la pratique de couverture ainsi que l'adéquation du capital en tenant compte des concentrations de risque ont encore fait l'objet d'un contrôle permanent en 2017.

Les cadres de la SERV évaluent les risques opérationnels selon les domaines de risque suivants : systèmes, processus, personnes, événements extérieurs et risques juridiques. Les risques sont évalués du point de vue de leur probabilité et de leur possible portée. Les mesures engagées ou mises en œuvre afin de réduire ou de supprimer ces risques sont soumises au processus de controlling ordinaire.

En 2017, la SERV a mandaté la KPMG pour réaliser une analyse de sécurité informatique. Cette dernière avait pour objectif d'évaluer la vulnérabilité de la SERV face à des cyberattaques menées dans différentes configurations. Un test de pénétration a permis d'identifier les points faibles et de les valider par le biais de scénarios d'attaque dans les domaines de l'Internet, du WLAN, mais également de la sensibilité aux malwares et au phishing. L'analyse a permis d'établir que la SERV présente un risque potentiel élevé en matière d'exposition aux attaques externes. Les failles identifiées comme critiques ont été immédiatement rectifiées; les résultats présentant une criticité forte et moyenne seront traités et améliorés en continu afin d'assurer la sécurité informatique complète de la SERV.

Développement durable

La SERV vérifie le développement durable des opérations faisant l'objet d'une demande du point de vue de l'environnement, des aspects sociaux, des droits de l'homme et de la lutte contre la corruption. Lors de l'évaluation des demandes d'assurance, la SERV tient notamment compte des directives internationales de l'OCDE en vigueur, et des principes de la politique étrangère suisse, conformément à l'art. 6 al. 2 LASRE. Ceux-ci comprennent la cohabitation pacifique des peuples, le respect des droits de l'homme et la promotion de la démocratie, la sauvegarde des ressources naturelles, la réduction de la misère et de la pauvreté dans le monde, ainsi que la préservation de l'indépendance et de la prospérité de la Suisse. Afin

d'évaluer au mieux les grands projets sensibles en matière d'environnement ou de droits de l'homme, le responsable du développement durable a effectué des vérifications sociales et environnementales au moyen d'expertises adaptées; dans plusieurs cas, il s'est également rendu sur place.

La SERV dialogue régulièrement avec les organisations non gouvernementales (ONG) engagées dans ce domaine. Elle s'entretient chaque année avec elles pour les informer de la marche de ses affaires, de projets actuels particuliers, des évolutions au sein de la SERV et du groupe sur les crédits à l'exportation de l'OCDE et pour entendre leurs préoccupations. Lors du dialogue 2017, outre les représentants de la SERV, les organisations Alliance Sud, Public Eye et Transparency International étaient à nouveau présentes. Les ONG présentes se sont montrées satisfaites de l'échange ouvert et de la grande transparence de la SERV.

En 2017, la SERV a reçu la visite d'un expert indépendant en matière de dette extérieure et de droits de l'homme. Ce dernier a rédigé pour le compte du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU un rapport

Vérification du développement durable

La SERV emploie une équipe d'experts pour vérifier le développement durable des activités d'exportation. Lorsque cela s'avère judicieux, le responsable Développement durable effectue des visites sur site dans les pays des acheteurs. Par exemple, dans le cadre d'un projet de voies ferrées en Ethiopie qui a été lancé début 2015, une première rencontre a eu lieu en mars 2014 avec l'acheteur et les banques concernées afin d'évaluer les risques éventuels et de mettre en œuvre les mesures adéquates.

Une particularité de ce projet : une bande de terre de 400 km de long et de plus de 50 m de large est nécessaire pour construire les voies ferrées, ce qui implique de déplacer des populations. Une importance toute particulière est ainsi accordée à une planification des déplacements dans le respect des droits de l'homme. Les habitants doivent être correctement dédommagés et une alternative adaptée ainsi que de nouveaux moyens de subsistance (espace de vie, terres cultivables ou soutien à la création d'une activité) doivent leur être proposés. D'autres thèmes clés concernent les éventuelles dégradations causées aux écosystèmes par les activités de construction et la remise en état de ces derniers une fois les travaux terminés, ainsi que le respect des consignes de sécurité.

Depuis le début, un groupe d'experts provenant d'une agence de conseil indépendante est chargé de la surveillance du projet. Cette surveillance se déroule en étroite collaboration avec le responsable Développement durable de la SERV et s'accompagne de visites annuelles sur site de ce dernier. De plus, la SERV contrôle les rapports d'évaluation et décide des éventuelles actions requises en collaboration avec les agences de crédit à l'exportation (ACE) EKN (Suède) et EKF (Danemark) qui sont également impliquées dans le projet. « Notre vérification a un effet secondaire positif : elle permet à l'acheteur éthiopien de développer ses capacités et son savoir-faire. Il apprécie les contributions des experts et prévoit déjà d'étendre son réseau ferroviaire », explique Bernhard Müller, responsable Développement durable à la SERV.

sur le thème des droits de l'homme en relation avec les financements et les flux de fonds internationaux en Suisse. Dans ce rapport, les mesures de la SERV en matière de garantie du développement durable ont été appréciées. En outre, il recommande d'inclure de manière encore plus directe à la SERV les populations sur site directement concernées par les activités d'exportation soutenues par cette dernière, en étendant les possibilités d'accès.

Quatre exportateurs suisses ont reçu la visite d'experts afin de vérifier la conformité de leurs mesures en matière de lutte contre la corruption. La SERV organise de telles visites dans le cadre de contrôles approfondis pour la lutte contre la corruption s'il existe des indices fondés d'activités de corruption chez l'exportateur.

International

La SERV accompagne régulièrement le Secrétariat d'État à l'économie aux réunions du groupe sur les crédits à l'exportation de l'OCDE et du groupe qui est responsable de l'Arrangement sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public (groupe sur les crédits à l'exportation). En 2017, le groupe sur les crédits à l'exportation de l'OCDE s'est principalement occupé d'améliorer les rapports permettant de documenter les projets respectueux de l'environnement. Cela devrait permettre à l'avenir de promouvoir davantage les technologies respectueuses de l'environnement. En outre, il révisé et actualise la recommandation actuelle sur la lutte contre la corruption dans le cadre d'activités d'exportation.

Dans le cadre de l'Arrangement de l'OCDE sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public, les mesures prises de manière temporaire en 2009 afin de faciliter les financements de projet n'ont pas été reconduites en 2017. Jusqu'à présent, les ACE pouvaient offrir une durée de crédit maximale de 14 ans pour les financements de projet dans les pays de l'OCDE à un taux de couverture jusqu'à 50 pour cent. Désormais, ceci sera uniquement possible à un taux de couverture jusqu'à 35 pour cent; à un taux de couverture de 35 à 50 pour cent, la durée de crédit se limite à dix ans.

L'accord sectoriel sur les conditions de crédit en cas de financement de centrales à charbon est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Ce dernier prévoit des conditions de crédit plus restrictives lors du financement d'exportations dans le cadre de la modernisation ou de la construction de centrales à charbon. En outre, les exigences ont été durcies en matière de notification lorsqu'il s'agit de justifier un financement ou un soutien apporté aux centrales à charbon par une ACE.

Outre la coopération multilatérale, la SERV met constamment tout en œuvre pour entretenir et maintenir des relations bilatérales avec les autres ACE. Ainsi, les accords de réassurance avec les autres ACE deviennent de plus en plus incontournables afin de mieux intégrer les chaînes de création de valeur des opérations d'exportation qui présentent désormais une forte fragmentation internationale grâce à des réassurances et des assurances parallèles. Après avoir déjà conclu un accord de réassurance avec la banque d'exportation et d'importation américaine US EXIM en 2016, la SERV en a conclu un nouveau en 2017 avec l'ACE britannique UK Export Finance (UKEF). La conclusion de ces deux accords de réassurance a été possible après l'assouplissement des prérequis à la reprise des conditions d'assurance de l'assureur principal par la SERV lors de la révision partielle de la loi sur la SERV en 2016. Désormais, la SERV dispose d'accords de réassurance avec 16 agences de crédit à l'exportation.

Vérification par le Contrôle fédéral des finances

En février 2017, le Contrôle fédéral des finances (CDF) a publié son rapport sur la vérification de la mise en œuvre du mandat légal et des objectifs stratégiques de l'assurance contre les risques à l'exportation. Dans ce dernier, il formule une appréciation positive de la SERV sur les points essentiels. Le CA et la direction disposent d'un solide savoir-faire et favorisent une collaboration étroite. L'organisation qui consiste à séparer les domaines Conseil à la clientèle & Underwriting, Analyse crédits & pays, ainsi que Créances & Recouvrement est judicieuse et permet de concevoir les principaux processus de manière appropriée. La gestion financière des risques est suffisamment développée, les comptes sont établis de manière généralement pertinente et l'évaluation du capital de risque est conservatrice. Le CDF souligne aussi la pondération de certains grands comptes concernant le volume de primes encaissées, ainsi que l'importance de la modernisation informatique, et il recommande de mieux conformer la passation des marchés au droit applicable. Le CA a pris connaissance très tôt des points critiques identifiés par le CDF, et mis en place des mesures correctives.

Sinistres et créances

Les indemnités versées par la SERV durant l'exercice considéré s'élèvent à CHF 48,3 mio. (cf. p. 33). Dont CHF 11,5 mio. concernent des sinistres déjà reconnus les années précédentes; CHF 36,8 mio. de nouveaux sinistres déclarés. Inversement, la SERV a récupéré en 2017 un montant net de CHF 8,8 mio. suite à des mesures de recouvrement. CHF 8,0 mio. ont été sortis des comptes à titre de sinistres définitifs (cf. p. 42).

Les créances résultant de sinistres ont augmenté au total en 2017 de CHF 30,6 mio. pour s'établir à CHF 409,8 mio. Les indemnités les plus élevées ont atteint CHF 22,3 mio. pour des sinistres en Suisse, CHF 5,7 mio. pour des sinistres en Russie et CHF 5,2 mio. pour des sinistres en Indonésie. C'est pour les opérations avec l'Iran qu'a été recouvert le montant le plus élevé de CHF 4,8 mio., alors que les principales sorties de compte pour les créances irrécouvrables d'un montant de CHF 5,1 mio. sur des sinistres suisses sont imputables à des assurances de crédit de fabrication et à des garanties de « Bonds ».

Comme durant les exercices précédents, plusieurs sinistres imminents ont pu être évités en 2017 grâce à une restructuration des échéances et à une prolongation des couvertures.

La SERV n'a pas comptabilisé durant l'exercice de montants recouverts provenant de restructurations avec des débiteurs publics. Cela est dû au fait qu'il existe aujourd'hui seulement un accord de restructuration avec la Corée du Nord, qui la libère pour le moment de tout remboursement.

Parmi les pays mentionnés à la page 16 qui ont signé des accords de rééchelonnement avec le Club de Paris, tous les Etats débiteurs ont honoré leurs engagements pendant l'exercice, à l'exception du Soudan.

Après qu'un accord de rééchelonnement multilatéral a été conclu en décembre 2015 entre Cuba et son groupe de créanciers dans le cadre du Club de Paris, la Suisse a conclu en 2016 la convention bilatérale avec Cuba pour des créances d'un montant de CHF 127,6 mio.; avec un délai de remboursement du capital et des intérêts courus d'un montant total de CHF 47,3 mio. fixé à 2033. En contrepartie, la SERV s'engage à exonérer progressivement Cuba, en fonction des remboursements effectués, des intérêts moratoires d'un montant de CHF 82,2 mio.

Un accord de rééchelonnement bilatéral a été conclu en novembre 2014 entre l'Argentine et la Suisse, concernant les créances en capital, intérêts et intérêts moratoires courus de CHF 454,2 mio. au 1^{er} mai 2014. Il prévoit que tous les montants en souffrance doivent être remboursés d'ici à 2019. Jusqu'ici, l'Argentine a effectué les paiements annuels minimum convenus.

Pour les pays dans lesquels la SERV a des créances résultant de sinistres ou avec lesquels un accord de rééchelonnement a déjà pu être conclu, les avoirs de la SERV font l'objet d'une réévaluation (cf. p. 40 et 41).

Créances résultant de restructurations avec débiteurs publics

en CHF mio., sans réévaluation

	31.12.2017			31.12.2016			Variation	
	Créances totales	Tiers ¹⁾	SERV	Créances totales	Tiers ¹⁾	SERV	Créances totales	SERV
	(1)=(2)+(3)	(2)	(3)	(4)=(5)+(6)	(5)	(6)	(7)=(1)-(4)	(8)=(3)-(6)
Corée du Nord	208,9	26,5	182,4	205,1	26,0	179,1	3,8	3,3
Total	208,9	26,5	182,4	205,1	26,0	179,1	3,8	3,3

¹⁾ Preneurs d'assurance ou cessionnaires

Créances résultant de sinistres (sans tenir compte des franchises des preneurs d'assurance)

en CHF mio., sans réévaluation

	31.12.2017	31.12.2016	Variation
	(1)	(2)	(3)=(1)-(2)
Arabie saoudite	128,4	128,4	-
Grèce	50,7	50,7	-
Zimbabwe	37,2	37,0	0,2
Espagne	41,3	42,4	-1,1
Inde	26,3	23,3	3,0
Suisse	26,3	9,3	17,0
Brésil	21,3	20,9	0,4
Russie	19,8	14,1	5,7
Géorgie	10,9	10,9	-
Mexique	10,6	10,9	-0,3
Autres pays	37,0	31,3	5,7
Total	409,8	379,2	30,6

Avoirs résultant d'accords de rééchelonnement

en CHF mio., sans réévaluation

	31.12.2017				31.12.2016				Variation	
	Avoir total	Confédération	Tiers ¹⁾	SERV	Avoir total	Confédération	Tiers ¹⁾	SERV	Avoir total	SERV
	(1)= (2)+(3)+(4)	(2)	(3)	(4)	(5)= (6)+(7)+(8)	(6)	(7)	(8)	(9)=(1)-(5)	(10)=(4)-(8)
Argentine	273,8	-	52,9	220,9	325,3	-	62,9	262,4	-51,5	-41,5
Soudan	144,9	91,7	-	53,2	144,9	91,7	-	53,2	-	-
Cuba	122,9	-	31,9	91,0	126,8	-	33,3	93,5	-3,9	-2,5
Serbie	86,5	-	23,0	63,5	94,3	-	25,1	69,2	-7,8	-5,7
Pakistan	85,0	3,5	4,7	76,8	91,1	3,6	5,0	82,5	-6,1	-5,7
Indonésie	57,7	3,1	5,2	49,4	70,8	3,7	6,4	60,7	-13,1	-11,3
Irak	47,3	-	15,7	31,6	51,6	-	17,1	34,5	-4,3	-2,9
Bosnie et Herzégovine	24,7	-	6,1	18,6	25,4	-	6,3	19,1	-0,7	-0,5
Egypte	12,1	-	2,6	9,5	15,1	-	3,2	11,9	-3,0	-2,4
Cameroun	2,5	-	0,3	2,2	3,0	-	0,4	2,6	-0,5	-0,4
Honduras	1,9	-	0,2	1,7	2,0	-	0,2	1,8	-0,1	-0,1
Bangladesh	1,5	0,2	-	1,3	1,8	0,2	-	1,6	-0,3	-0,3
Monténégro	1,5	-	0,3	1,2	1,7	-	0,4	1,3	-0,2	-0,1
Kenya	0,7	-	0,2	0,5	1,4	-	0,3	1,1	-0,7	-0,6
Total	863,0	98,5	143,1	621,4	955,2	99,2	160,6	695,4	-92,2	-74,0

¹⁾ Preneurs d'assurance ou cessionnaires

Perspectives

La SERV poursuit la réalisation de ses missions conformément à la loi sur la SERV et aux objectifs du Conseil fédéral. Cela signifie qu'elle soutient la création et le maintien des emplois en Suisse au moyen de ses prestations d'assurance et de garantie, et qu'elle permet également aux exportateurs suisses de participer plus facilement à la concurrence internationale. En termes d'objectifs stratégiques 2016–2019, le Conseil fédéral attend de la SERV un soutien actif des exportations grâce à l'allègement des risques financiers majeurs sur les marchés internationaux, la promotion des financements d'exportation grâce au marché financier et par la mise à disposition de produits dédiés à la réduction des risques, ainsi que la simplification de l'accès aux financements d'exportation pour les PME.

Elan de croissance des opérations de la SERV

En 2018, les exportations suisses profiteront d'une économie mondiale solide et d'un franc suisse affaibli. Au cours de l'année à venir, la SERV prévoit un net élan de croissance de ses activités d'assurance et de garantie. Etant donné que les exportateurs concluent de plus en plus de nouveaux marchés en Afrique, en Asie ou en Amérique latine, qui présentent des risques de non-paiement et de crédit relativement élevés, la demande de couvertures de la SERV ne cesse d'augmenter. En outre, la SERV prévoit en 2018 une demande effrénée des solutions d'assurance dédiées au financement des PME, un produit qui est en progression constante depuis leur introduction en 2009. Grâce à ses assurances de crédit de fabrication et ses garanties de « Bonds », la SERV aide grandement les entreprises exportatrices à gérer leurs liquidités, et par conséquent à préserver les emplois en Suisse.

Modifications de la structure commerciale

Dans les grands projets d'infrastructures qui présentent un caractère de financement de projet, les solutions d'assurance fiables, qui permettent des financements intéressants, jouent un rôle de plus en plus important dans la passation des marchés. Afin d'établir au plus vite le cadre de leurs concepts de financement, les exportateurs ou les commanditaires de projet sont toujours plus nombreux à contacter la SERV dès les premières phases du développement

des activités. Par conséquent, la SERV endosse plus fréquemment le rôle de (co)responsable de la structuration et elle doit engager des collaborateurs disposant des compétences nécessaires. Les principales modifications de la structure commerciale sont dues à la fragmentation verticale et transfrontalière croissante des étapes de production. Les corrélations internationales s'intensifient grandement et les chaînes de création de valeur sont toujours plus globales et complexes. Dans ce domaine, la SERV peut fortement contribuer à la promotion de la Suisse grâce à une application flexible des règles sur la part minimale de valeur ajoutée suisse.

Axes stratégiques

Pour répondre encore mieux aux besoins et exigences de ses clients à l'avenir, la SERV a mis en œuvre diverses mesures organisationnelles au cours du deuxième semestre 2017: la réorganisation du département Underwriting en trois services (Projets & financements structurés, Grandes entreprises et Petites & moyennes entreprises) prévue début 2018 joue un rôle majeur. Afin de dompter la complexité croissante des solutions d'assurance et de financement structurées, la formation continue et durable du personnel est capitale. Outre ses activités de marketing en Suisse, la SERV souhaite également renforcer sa notoriété à l'international. Elle envisage pour cela de prendre des mesures ciblées sur les marchés des acheteurs afin de montrer la propension de la Suisse à assurer des opérations d'exportation dès les premières phases d'un grand projet (souvent dans le secteur des infrastructures). Ainsi, la SERV compte aussi offrir aux exportateurs suisses l'opportunité d'accéder à de nouvelles opérations.

En 2018, la SERV soumettra ses processus commerciaux à un examen approfondi. Elle compte ainsi poser des bases solides pour gérer de manière efficace et rapide des solutions d'assurance avec une architecture informatique orientée vers les services, et par conséquent offrir une plus grande marge de manœuvre pour le conseil à la clientèle.

En 2017, la SERV a accompagné divers financements volumineux d'opérations d'exportation dans le secteur de la production et distribution d'électricité avec des solutions d'assurance innovantes. Au 1^{er} trimestre 2018, la SERV prévoit que ces projets génèrent l'émission d'AP avec une exposition d'env. CHF 1,4 mia. et des recettes de primes d'env. CHF 185 mio.



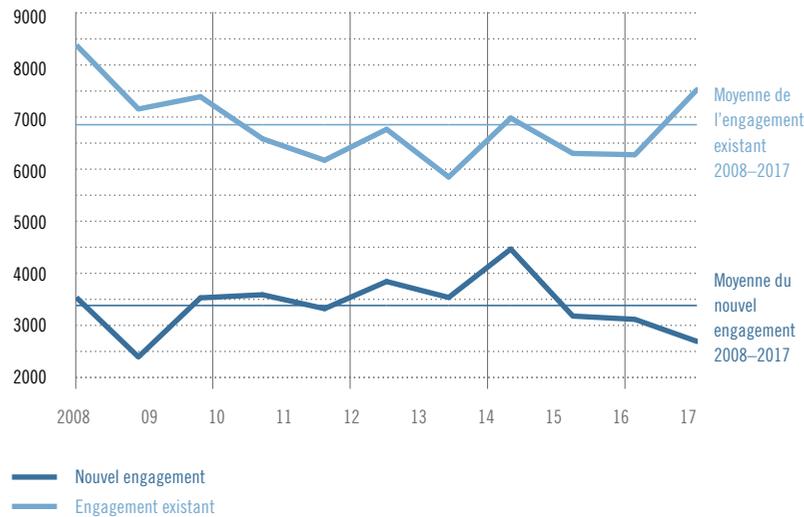
« Nous devons constamment relever de nouveaux défis en raison de la complexité de notre activité: ainsi, le nombre croissant d'affaires volumineuses dans le domaine du financement de projet nécessite un perfectionnement innovant de nos produits. »

Peter Gisler
Directeur

Comparaison pluriannuelle

Evolution de l'engagement

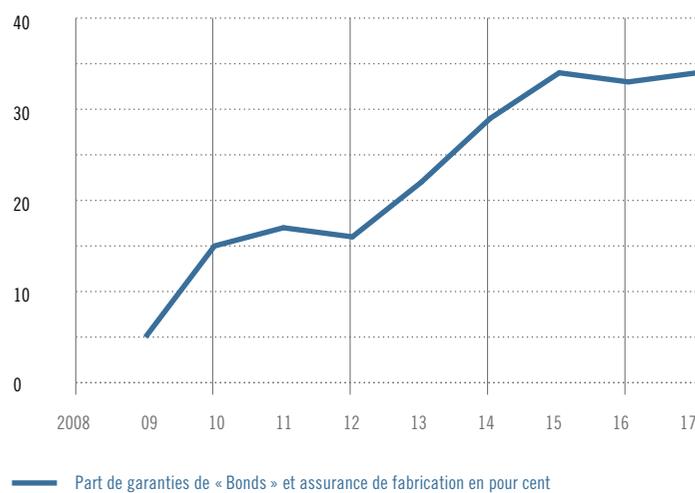
en CHF mio.



Sur les 10 dernières années, l'engagement moyen de la SERV a été de CHF 6,700 mia. Avec CHF 7,525 mia., il est donc au-dessus de la moyenne en 2017. Le nouvel engagement moyen est de CHF 3,366 mia. (2016 : CHF 3,451 mia.); il est donc inférieur à la moyenne en 2017 avec CHF 2,693 mia.

Part des garanties de « Bonds » et assurances de crédit de fabrication dans le nombre de nouvelles polices d'assurance

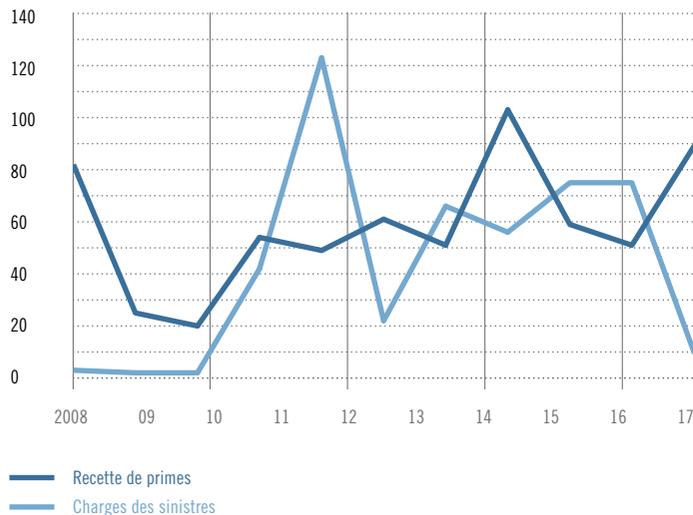
en pour cent



Depuis l'introduction en 2009 de la garantie de « Bonds » et de l'assurance de crédit de fabrication, la demande n'a cessé d'augmenter pour ces deux produits. Tous deux aident les exportateurs, surtout les PME, à optimiser la gestion de leur liquidité. En 2017, la part de ces deux produits dans le nombre total des nouvelles opérations (PA) atteint 34 pour cent et est donc proche du niveau de l'exercice précédent. Selon toute probabilité, la demande restera constante, voire continuera à augmenter.

Evolution des recettes de primes et des charges des sinistres

en CHF mio.



L'évolution des recettes de primes et des charges des sinistres montre la volatilité de l'activité de la SERV. Les grosses opérations influent fortement sur ces deux chiffres clés et entraînent de fortes variations des données annuelles. Les chiffres commerciaux de la SERV doivent toujours être considérés dans ce contexte.

Au cours des dix dernières années, la SERV a honoré les objectifs de développement prescrits par la loi et également les impératifs financiers en matière d'auto-financement et de gestion d'entreprise. Elle jouit d'une solide réputation auprès des principaux exportateurs dans les secteurs de la construction d'équipements, des machines, de la métallurgie, de l'électronique, mais également de la chimie et de la pharmacie. Les PME exportatrices sont toujours plus nombreuses à profiter de la gamme de produits de la SERV, notamment des garanties de « Bonds » et des assurances de crédit de fabrication, qui ont été introduites en 2009.

Depuis 2008, l'engagement de la SERV a augmenté de CHF 7,155 mia. à CHF 7,525 mia., et il est à nouveau légèrement supérieur à la moyenne car l'engagement 2017 a connu une forte progression par rapport à l'année précédente en raison de la couverture de certaines affaires volumineuses. Contrairement à l'engagement existant, le nouvel engagement reste inférieur à la moyenne des dix dernières années et enregistre même un faible résultat avec CHF 2,693 mia., bien que le nombre de nouvelles opérations assurées ait plus que doublé entre l'année de création en

2007 (328) et 2017 (774). Cela est dû au fait que la SERV a couvert un nombre toujours plus important d'opérations d'exportation avec des petits volumes de commande et de contrats d'assurance sur les dix dernières années.

Au cours de cette même période, l'autofinancement 2 est toujours resté positif et s'élevait en moyenne à CHF 23,4 mio. Cela signifie qu'au cours des dix dernières années, la SERV a toujours été en mesure de couvrir ses charges d'exploitation et ses pertes calculées de manière actuarielle et issues de son portefeuille de risques grâce aux recettes de primes et aux intérêts créditeurs des placements. Ainsi, la SERV a jusqu'ici réussi à s'autofinancer de manière durable. Mais en raison de l'évolution des taux jugée défavorable par la SERV, les intérêts créditeurs n'ont cessé de chuter au fil des années, et en 2017, l'autofinancement 2 est pour la première fois équivalent à l'autofinancement 1.